



Nouvelle image pour *www.nhrc-cnrl.ca*

Après des mois de travail, le nouveau site Web du Comité national de recherche sur le logement est presque prêt! En fait, il le sera en janvier.

L'idée de réorganiser le site a surgi à l'issue du projet de représentation géographique des chercheurs du domaine du logement, l'an dernier. À ce moment, on a pensé que le CNRL pourrait utiliser son influence pour mieux créer des liens avec les chercheurs, améliorer la diffusion des connaissances acquises grâce à la recherche et faciliter la création d'un réseau de recherche. Le but était de concevoir un site Web dynamique

et bilingue qui serait visuellement attrayant et facile à explorer, et qui attirerait les universitaires de même qu'un public plus vaste.

Mission accomplie : le site Web du CNRL sera tout ça, et plus encore. Les visiteurs auront le choix d'une page d'accueil en français ou en anglais, puis choisirons ensuite d'explorer les principaux éléments directement ou de naviguer en cliquant sur l'une de trois images : « Je suis une étudiante », « Je suis un chercheur » ou « Je suis membre du CNRL ».

À propos du Comité national de recherche sur le logement

Créé en 1986, le Comité national de recherche sur le logement (CNRL) se compose de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, municipaux, de l'industrie, des organismes de logement social, de la communauté académique et des consommateurs. Le Comité poursuit les objectifs suivants :

- cerner les secteurs prioritaires de la recherche ou de la démonstration dans le domaine de l'habitation;
- favoriser une meilleure collaboration, former des partenariats et réduire le chevauchement des activités de recherche;
- encourager le soutien à l'égard de la recherche en habitation; et
- promouvoir la diffusion, la mise en application et l'adoption des résultats de recherche.

En plus de son comité plénier, le CNRL fonctionne également grâce à des groupes de travail qui échangent de l'information, discutent des lacunes en recherche et entreprennent des travaux de recherche. À l'heure actuelle, les groupes de travail abordent des questions comme les données du logement, les sans-abri, logements et collectivités durables, et les besoins particuliers. Les membres du CNRL soumettent également des articles destinés au *bulletin du CNRL*, lequel est publié deux fois l'an et participent au réseautage de leur collectivité en ligne : www.nhrc-cnrl.ca

Le CNRL est coprésidé par John Black, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et Doug Page, du gouvernement de la Colombie-Britannique. La SCHL fournit les services de secrétariat au Comité et produit ce Bulletin.

Pour nous joindre

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Nancy Walker, coordonnatrice,
CNRL et liaison extérieure
Société canadienne d'hypothèques
et de logement
Bureau national
700, chemin de Montréal, C2-346
Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Tél. : 613-748-2446
Télec. : 613-748-2402
Courriel : nwalker@cmhc-schl.gc.ca

Pour commander un *bulletin du CNRL* ou s'abonner : Tél. : 1-800-668-2642
(Publication n° 66212)

suite de la page couverture

Le site offrira diverses fonctions et ressources spécialement créées à cette fin :

- Qu'est-ce que le Réseau canadien de recherche sur le logement (RCRL)? Ceux qui produisent et ceux qui utilisent la recherche sur le logement seront invités à remplir un profil et à s'inscrire, ce qui leur donnera accès à un secteur sécurisé où il sera possible de télécharger des fichiers et des images, et de partager des documents et de l'information du répertoire des membres. Une fonction de mise à jour s'appliquera à cette portion du site et avertira les autres membres de tout changement apporté depuis leur dernière visite.
- Où les travaux de recherche sont-ils menés? Les carrefours de recherche sur le logement seront indiqués sur une carte, et un bref profil de chaque carrefour sera fourni. L'objectif est de fournir de l'information facilement accessible et mise à jour annuellement sur les carrefours de recherche sur le logement au Canada à l'intention des personnes qui font partie du milieu de la recherche sur le logement et de celles qui souhaitent y faire leur entrée. Les profils seront interrogeables et comporteront des hyperliens vers les sites particuliers.

suite à la page 3

Table des matières

Nouvelle image pour www.nhrc-cnrl.ca	1	Les familles sans abri de Toronto préfèrent-elles la maison d'hébergement à un logement?	9
L'ICHU lance l'Enquête sur la construction de bâtiments usinés	4	Stratégies provinciales de soutien au logement contre l'itinérance en C.-B.	10
L'Outil d'analyse des coûts du cycle de vie pour la planification d'infrastructures de la SCHL	5	Les problèmes de logement des réfugiés à Winnipeg	11
Le logement durable à Iqaluit : s'adapter au climat et à la culture des régions nordiques	6	Des femmes parlent du rôle que joue la banlieue dans leur vie	12
Situation des ménages québécois qui connaissent des rapports d'abordabilité du logement élevés	7	Le logement et la réussite des étudiants autochtones	13
Évolution des tendances de l'accession à la propriété et des coûts d'habitation au Canada, Recensement de 2006	8	Une étude révèle des façons d'aider les personnes atteintes de démence à demeurer chez elles en toute sécurité	14

suite de la page couverture

- Où les travaux de recherche sont-ils conservés? Une carte du Canada montrera où se trouvent les dépôts virtuels et matériels de rapports de recherche sur le logement et s'accompagnera d'un bref profil de chaque lieu. En identifiant ces collections, en les décrivant et en mettant leur profil à jour annuellement, on donne aux chercheurs du domaine du logement de l'information de meilleure qualité sur ce qui est disponible, ce qui leur permet de mener des recherches plus complètes. Comme pour les carrefours de recherche, les profils seront interrogeables et comporteront des hyperliens vers les sites particuliers.

Tout le matériel actuel ou récent que le CNRL a produit – webémissions, comptes rendus de réunions, vidéoclips et exposés – y sera disponible dans un format facile d'accès et interrogeable. Le moteur de recherche permettra de trouver le matériel au moyen de recherches simples ou avancées utilisant des mots clés ou des phrases. Les fonctions multimédias faciliteront l'inscription pour les webémissions de vidéos directes et pour l'échange d'images des galeries.

Le site Web comportera aussi des fonctions Web 2.0 qui stimuleront la créativité, la diffusion d'information et la collaboration entre les utilisateurs, entre autres les flux RSS, les courriels aux autres utilisateurs, l'abonnement au *Bulletin du CNRL* et des liens vers StumbleUpon, Facebook et Delicious Bookmarks.

« Il n'existe pas de réseau complet de recherche au Canada, et il en faut un », affirme Nancy Walker, coordonnatrice du CNRL.

« L'un des buts du site Web », ajoute-t-elle, « est d'encourager les nouveaux chercheurs à intervenir dans le domaine du logement ».

Les chercheurs interrogés par le CNRL ont proposé, par exemple, que des résumés de recherches sur le logement réalisées par des étudiants à la maîtrise ou au doctorat de toutes les universités soient disponibles sur le site et interrogeables, et qu'il y ait un lien vers la base de données de Thèses Canada. Il ne s'agit là que d'une des nombreuses façons dont le nouveau site répondra aux besoins des chercheurs du domaine du logement.

Bien entendu, tous les sites Web évoluent, et il faudra continuellement améliorer le site pour qu'il demeure pertinent et à jour. Heureusement, la plateforme du site est Drupal, un langage Internet ouvert. Le site comporte un système de gestion du contenu qui, avec Drupal, permet les révisions rapides et l'intégration facile d'applications de sources ouvertes.

Ceci étant dit, rien ne vaudra l'expérience. Visitez le nouveau site Web à l'adresse www.nhrc-cnrl.ca. Dites-nous ce que vous en pensez en nous écrivant à l'adresse nhrc@cmhc.ca



L'ICHU lance l'Enquête sur la construction de bâtiments usinés

Les maisons individuelles usinées représentaient 10,2 % des mises en chantier de maisons individuelles à l'échelle nationale au deuxième trimestre de 2008, selon une nouvelle enquête produite par l'Institut canadien de l'habitation usinée (ICHU). Cette enquête menée auprès des producteurs de maisons usinées a révélé que 4 125 maisons individuelles usinées ont été mises en chantier au Canada, au cours du deuxième trimestre, une hausse modeste de 1,0 % par rapport à la même période de 2007.

L'ICHU sonde tous les mois les producteurs de maisons usinées pour fournir de l'information sur l'évolution de la position qu'occupent les bâtiments usinés dans le secteur de la construction du Canada. Les résultats sont relatés dans *l'Enquête de l'ICHU sur la construction de bâtiments usinés*, produite avec l'aide financière de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

« *L'Enquête de l'ICHU sur la construction de bâtiments usinés* nous fournit des données supérieures et plus complètes qui nous aideront à mieux connaître le marché et à planifier nos activités de développement », a indiqué le président de l'ICHU, Peter Aitchison. « Ces connaissances sont un élément important de nos efforts continus pour améliorer les maisons et les services que nous offrons aux consommateurs. »

L'enquête a permis de constater que la production de bâtiments usinés au Canada a représenté au total 376 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2008. Les exportations nettes se sont affermies, atteignant 16 millions de dollars, une hausse de 39 % par rapport au premier trimestre de l'année.

Les producteurs ont signalé que la superficie moyenne des bâtiments résidentiels usinés a été de 133 m² (1 425 pi ca) pour les maisons individuelles, et de 50 m² (540 pi ca) pour les logements de collectifs d'habitation, au deuxième trimestre de l'année.

Selon les résultats de l'enquête, la superficie moyenne se situait, pour 51 % des maisons individuelles usinées, entre 93 m² (1 000 pi ca) et 140 m² (1 499 pi ca);

Mises en chantier de bâtiments résidentiels usinés, Canada, 2004-2008*

Source : *L'enquête de l'ICHU sur la production de bâtiments usinés, deuxième trimestre, 2008*

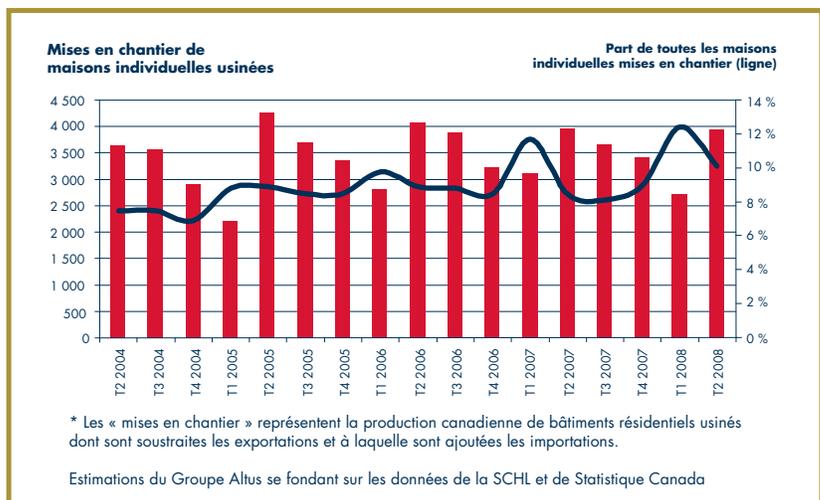


pour 41 %, entre 140 m² (1 500 pi ca) et 186 m² (1 999 pi ca); pour 4 %, à moins de 93 m² enfin, pour 4 %, à plus de 232 m² (2 500 pi). Un peu plus de la moitié des maisons à section unique avaient plus de 16 pieds de largeur.

L'enquête de l'ICHU est une enquête interactive sur le Web qui sert à recueillir des données sur les volumes de production auprès de producteurs canadiens de bâtiments usinés. Pour le deuxième trimestre de 2008, 11 des 100 entreprises homologuées par l'Association canadienne de normalisation ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de l'échantillon de 11 % et à un taux de réponse réel de 16 % (la part de la production de maisons individuelles des répondants à l'enquête par rapport à la production totale estimative au Canada). ■

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez communiquer avec Kathleen Maynard, directrice exécutive, Institut canadien de l'habitation usinée. Téléphone : 613-563-3520, courriel : kmaynard@cmhi.ca

Depuis sa création en 1953, l'Institut canadien de l'habitation usinée est la voix du secteur canadien de la production de bâtiments usinés. L'ICHU représente toutes les facettes du secteur de la production de bâtiments usinés et compte parmi ses membres des constructeurs, des détaillants, des promoteurs et des gestionnaires communautaires, ainsi que des fournisseurs et autres intervenants qui travaillent ensemble à produire des maisons pour les Canadiens de chaque province et territoire.



L'Outil d'analyse des coûts du cycle de vie pour la planification d'infrastructures de la SCHL

Une planification de collectivités durables qui tient compte de formes d'aménagement différentes exige un examen des coûts et des revenus de tous les aspects de l'aménagement, y compris l'infrastructure verte. Jusqu'à tout récemment, très peu d'outils permettaient de comparer efficacement différentes formes d'aménagement, en particulier au tout début de la planification, moment où il convient le mieux de corriger le tir.

En 2002, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a commandé un projet visant l'élaboration d'un mécanisme convivial d'établissement des coûts qui produirait des comparaisons des coûts de scénarios de planification de rechange selon un cycle de vie de 75 ans et ce, dès le début du processus et à l'aide d'un minimum d'information.

L'*Outil d'analyse des coûts* qui en a découlé est un fichier Microsoft Excel® autonome conçu pour aider les urbanistes, concepteurs et parties prenantes à cerner les directions les plus efficaces à suivre. Il est fondé sur un processus par étapes et comporte des étapes obligatoires ou facultatives permettant à l'utilisateur de l'adapter à ses besoins.

À la première étape, qui est obligatoire, l'utilisateur choisit, comme structure de base, l'un de six scénarios intégrés : une combinaison unique de caractéristiques d'aménagement et de variables de l'établissement des coûts d'une collectivité durable qui tient compte de facteurs comme la densité de l'aménagement, les données démographiques et les normes de planification et de service.

La deuxième étape, aussi obligatoire, exige de l'utilisateur qu'il modifie les caractéristiques d'aménagement de la structure de base en ce qui concerne l'utilisation du territoire et l'emplacement; le type d'aménagement voulu; les hypothèses démographiques; les infrastructures, comme la longueur et la largeur des routes; enfin, les infrastructures du transport public. L'utilisateur peut créer des scénarios de rechange en quelques minutes.

Les six étapes facultatives permettent à l'utilisateur d'adapter les variables par défaut d'établissement des coûts et de revenu, ainsi que les sommes allouées et les coûts d'utilisation et les revenus dans la mesure où ils sont connus. Les variables d'établissement des coûts comprennent l'infrastructure; les services municipaux, les coûts pour les particuliers; les coûts externes, notamment, pour l'approvisionnement en eau; une période de remplacement des immobilisations; enfin, des hypothèses de coût générales. Les variables de revenu comprennent les droits d'aménagement, les impôts fonciers et les frais d'utilisation.

L'*Outil d'analyse des coûts* permet aussi d'intégrer les économies attribuables à une infrastructure qui existe déjà, ou pour des éléments d'infrastructure verte qui sont moins coûteux que les égouts habituels, par exemple, les marais artificiels.

La dernière étape, celle des résultats, permet à l'utilisateur de voir les résultats sous forme de graphiques et de tableaux.



L'*Outil d'analyse des coûts du cycle de vie pour la planification d'infrastructures*

Source : SCHL

L'*Outil d'analyse des coûts* calcule le coût total automatiquement et présente les réponses au moyen de catégories et de formules diverses que l'on peut insérer dans des rapports et des présentations. On peut aussi combiner l'*Outil d'analyse des coûts* de la SCHL à d'autres outils de planification de collectivités durables.

L'*Outil d'analyse des coûts* comporte certaines limites. Premièrement, il est principalement axé sur les aménagements résidentiels, même s'il reconnaît les aménagements diversifiés. Deuxièmement, il faut appliquer l'*Outil d'analyse des coûts* à différentes régions avec prudence, car les variables de l'établissement des coûts varient selon les circonstances locales et le moment. Troisièmement, les coûts, les économies et les avantages des infrastructures vertes sont théoriques, et une saisie manuelle sera nécessaire. Cependant, dans tous les cas, l'*Outil d'analyse des coûts* produit des coûts relatifs fiables pour tout scénario, compte tenu d'un ensemble particulier d'hypothèses.

L'*Outil d'analyse des coûts* permet aux utilisateurs ne possédant pratiquement aucune expérience de l'établissement des coûts d'évaluer rapidement et efficacement un vaste éventail de coûts associés à plusieurs options d'infrastructure et de démontrer leur efficacité à long terme.

L'*Outil d'analyse des coûts du cycle de vie pour la planification d'infrastructures* a une autre qualité indéniable : il est gratuit et peut être téléchargé du site Web de la SCHL à l'adresse <http://www.cmhc-schl.gc.ca>. ■

Pour obtenir de l'information supplémentaire, visitez le site Web de la SCHL ou communiquez avec Douglas Pollard, directeur de projet, SCHL. Téléphone : 613-748-2338; courriel : dpollard@cmhc.ca

Le logement durable à Iqaluit : s'adapter au climat et à la culture des régions nordiques

Avi Friedman s'y connaît en matière de logement abordable et durable. Professeur à l'école d'architecture de l'Université McGill, il a reçu en 1999 le World Habitat Award des Nations Unies. Le Dr Friedman a dirigé le Affordable Homes Program de McGill pendant 20 ans, revitalisant des quartiers et des collectivités partout au Canada avec l'aide d'étudiants de troisième cycle. Cet été, il a publié *Sustainable Residential Development*.

Cependant, jusqu'au mois d'août de l'an dernier, comme il le disait lui-même, le Grand Nord lui était étranger. C'est à cette époque qu'il a accepté, à l'invitation de la ville d'Iqaluit, de concevoir des logements sociaux pour la capitale du Nunavut.

Il a présenté six propositions au Inuit Land Trust, notamment, deux projets d'aménagement d'ensembles de logements sociaux et un projet d'aménagement d'une collectivité durable.

Le projet d'aménagement d'une collectivité durable prévoit la construction d'un maximum de 400 logements. Le but était de concevoir des logements convenables et abordables, compte tenu également de la durabilité dans le contexte du Grand Nord.

Malgré la transition que connaît le nord du Canada sur les plans des découvertes minières et des changements climatiques, il affirme que la planification des logements dans ces régions doit respecter les principes de base.

« Les difficultés de concevoir des habitations pour des régions où le climat est extrême et la saison de construction, très courte, sont impressionnantes », affirme le Dr Friedman. Les maisons doivent être adaptées au climat et à l'environnement arctiques. »

Le Nunavut couvre un cinquième du territoire canadien, mais il est lui-même recouvert par le pergélisol. Tous les matériaux de construction sont transportés du sud par bateau et arrivent pour septembre, avant que la glace rende l'océan impraticable. Le Dr Friedman explique aussi que « les maisons doivent être conçues pour être efficaces, car l'énergie est très coûteuse ». Il ajoute que les concepteurs doivent aussi comprendre que la démarcation des propriétés est une notion qui n'existe pas dans le Nord.



Logement proposé dans la ville de Iqaluit, au Nunavut par les étudiants du programme de maison à coût abordable au cours de l'hiver 2008

Selon le Dr Friedman, pour établir une collectivité durable qui fonctionne bien dans le Nord, il faut :

- développer une économie locale durable;
- produire des maisons qui tiennent compte de la culture et du style de vie locaux, par exemple, concevoir des cuisines convenant aux chasseurs et des habitations pouvant accueillir des familles multigénérationnelles;
- tenir compte de l'environnement local, notamment, du vent, de la mer, de la neige et du froid;
- tenir compte des valeurs culturelles et sociales, notamment, concevoir des maisons répondant aux besoins des aînés.

De plus, toujours selon le Dr Friedman, la durabilité, dans un contexte arctique, signifie aussi :

- recycler les matériaux de construction quand ils ne peuvent plus être utilisés;
- développer une agriculture urbaine de sorte que les résidents peuvent cultiver des aliments l'hiver, dans des serres alimentées par des panneaux photovoltaïques;
- planifier les déplacements de façon durable en concevant, par exemple, des passages protégés entre les bâtiments;
- concevoir des maisons adaptables tenant compte des besoins changeants des occupants.

Pour toutes ces raisons, le Dr Friedman estime que, dans le Nord, il faut des maisons modulaires construites par la main-d'œuvre locale et orientées de manière à profiter de la lumière du soleil, à créer ce qu'il appelle des microclimats convenables sur le plan thermique et à minimiser les effets des vents arctiques et de la poudrière.

Sur le plan financier, sa proposition vise la production de maisons dont le coût de construction sera de 30 % inférieur aux coûts du marché local actuels. Les trois projets en sont maintenant à l'étape de l'approbation à la ville d'Iqaluit. Le Dr Friedman est convaincu que tout se mettra en branle bientôt. ■

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Dr Avi Friedman, École d'architecture, Université McGill. Téléphone : 514-398-4923; courriel : avi.friedman@mcgill.ca

Situation des ménages québécois qui connaissent des rapports d'abordabilité du logement élevés

Qui sont les ménages québécois qui ont des rapports des coûts d'habitation au revenu élevés ou, plus simplement, des rapports d'abordabilité du logement élevés? Leur situation est-elle généralement stable? Est-elle plutôt temporaire? La Société d'habitation du Québec (SHQ) voulait trouver des réponses à ces questions importantes et a, par conséquent, mené une étude à cet égard.

Étant donné que la stabilité des rapports d'abordabilité du logement comporte une dimension longitudinale, l'étude ne s'est fondée que sur les données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) de Statistique Canada pour la période de 2002 à 2004.

L'étude s'est appuyée sur trois niveaux de rapport d'abordabilité :

1. rapport révélant un logement abordable (moins de 30 % du revenu);
2. rapport révélant un fardeau des coûts modéré (de 30 à 49,9 %);
3. rapport révélant un fardeau des coûts élevé (50 % et plus).

Étant donné que l'objectif premier était d'en savoir davantage sur les ménages qui doivent consacrer une part importante de leur revenu au logement, l'auteur a étudié les ménages qui consacraient au moins 30 % de leur revenu au logement. Les ménages québécois étaient ceux qui avaient des revenus d'au moins 6 500 \$ et des coûts d'habitation de moins de 100 000 \$.

Nombre d'années au cours desquelles 30 % ou plus du revenu a été consacré aux coûts d'habitation	Ménages	
	n	%
0	3 598	74,5%
1	534	11,0%
2	282	5,8%
3	419	8,7%
Total	4 832	100,0%

Nombre pondéré de ménages ayant dépensé plus que la limite de l'abordabilité, Québec, 2002-2004

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichier longitudinal, 2002-2004.

Compte tenu de la nature transversale de l'étude, on a estimé que 8 des 13 variables utilisées étaient significatives pour ce qui était d'expliquer les rapports d'abordabilité du logement des ménages. Les huit variables sont les suivantes : l'âge du principal soutien économique; le sexe du soutien économique; la principale source de revenu; le type de famille économique; la principale activité; la superficie de la résidence; la situation relative aux déménagements; enfin, le niveau d'instruction. Ces variables devaient être significatives pour au moins deux années sur trois.

Dans sa dimension longitudinale, l'étude a démontré que les ménages québécois qui risquaient le plus de connaître deux ou trois années de rapports d'abordabilité du logement élevés au cours de la période d'étude avaient les caractéristiques suivantes :

- le principal soutien économique était âgé de moins de 65 ans;
- le principal soutien économique était une femme;
- la principale source de revenu d'un soutien était un travail autonome ou des transferts gouvernementaux;
- le ménage était composé d'une personne seule ou d'une famille monoparentale;
- le principal soutien économique fréquentait un établissement scolaire;
- le ménage vivait dans une zone urbaine dont la population était d'au moins 100 000 habitants;
- le ménage était locataire;
- le principal soutien économique ne possédait pas de diplôme d'études secondaires.

L'étude a démontré que près des trois quarts des ménages québécois se sont situés en deçà de la limite d'abordabilité pendant toute la période.

Le quart des ménages ont eu des rapports d'abordabilité du logement de 30 % ou plus pendant au moins une année. Quarante pour cent n'ont connu qu'une telle période, et 60 % en ont connu deux ou trois. ■

Pour en savoir davantage sur cette étude qui sera publiée prochainement, veuillez communiquer avec François Rivest, agent de recherche, Société d'habitation du Québec. Téléphone : 418-644-6758; courriel : francois.rivest@shq.gouv.qc.ca

Évolution des tendances de l'accession à la propriété et des coûts d'habitation au Canada, Recensement de 2006

Un rapport analytique de Statistiques Canada s'appuyant sur le Recensement de 2006 ouvre de nouvelles perspectives en matière de logement, de propriété et de coûts d'habitation au Canada. Le rapport analyse les tendances en évolution en se penchant sur la propriété, y compris le taux de propriétaires-occupants, les prêts hypothécaires et la copropriété. Il examine aussi les coûts d'habitation des ménages, la situation du logement des immigrants et les différences entre les provinces et territoires et certaines régions métropolitaines. Les résultats démontrent que les tendances en matière de logement évoluent au pays.

Par exemple, la propriété continue de gagner du terrain : 68,4 % des ménages canadiens étaient propriétaires de leur logement en 2006, ce qui représente le taux de propriétaires-occupants le plus élevé depuis 1971. Le taux de propriétaires-occupants demeure le plus élevé dans les provinces de l'Atlantique, et le plus faible, au Québec.

Les données montrent aussi que la propriété a augmenté pour tous les niveaux de revenu et que le prix de vente médian auquel les propriétaires-occupants canadiens pourraient s'attendre pour leur logement (exception faite des fermes et des réserves) a augmenté de plus de 49 % entre 2001 et 2006 pour passer à 200 474 \$.

La part des ménages propriétaires-occupants ayant des prêts hypothécaires a atteint un niveau que l'on n'avait pas connu depuis 1981. Près de six ménages propriétaires-occupants sur dix avaient un prêt hypothécaire en 2006. Selon Statistique Canada, l'essentiel de la hausse est attribuable aux locataires qui accèdent à la propriété, mais aussi, en partie, aux propriétaires-occupants qui obtiennent de nouveaux prêts hypothécaires ou ajoutent des prêts à ceux qu'ils ont déjà pour financer des rénovations ou faire des achats importants.

Le Recensement révèle aussi une montée de la copropriété : 913 000 ménages étaient propriétaires de logements en copropriété en 2006, une hausse de 36,5 % par rapport à 2001. En 1981, moins de 4 % des ménages possédaient des logements en copropriété. Cette proportion a atteint un sommet de 10,9 % en 2006. À Vancouver, 31 % des ménages propriétaires possédaient des logements en copropriété, le taux le plus élevé au Canada.

Les coûts d'habitation – qui comprennent le loyer, les paiements hypothécaires, les impôts fonciers, les frais de copropriété et les services publics – ont augmenté plus rapidement entre 2001 et 2006 que les prix à la consommation, en particulier pour les ménages propriétaires-occupants. Comme on peut s'y attendre, les ménages propriétaires-occupants qui n'avaient pas de prêt hypothécaire devaient payer des coûts d'habitation médians inférieurs à ceux des ménages ayant un prêt hypothécaire. Les coûts d'habitation médians des ménages propriétaires-occupants étaient de 15 263 \$ en 2006, par rapport à 8 057 \$ pour les ménages locataires, et à 5 054 \$ pour les ménages propriétaires-occupants sans prêt hypothécaire.

En comparant les coûts d'habitation au revenu, Statistique Canada a constaté que 24,9 % des ménages consacraient au moins 30 % de leur revenu au logement en 2006, une légère hausse par rapport à 2001. Parmi ces ménages qui consacraient au moins 30 % de leur revenu au logement, un peu plus de la moitié (50,9 %) étaient des locataires, par rapport à 56,3 % en 2001. Ceux qui consacrent au moins 30 % de leur revenu au logement le font peut-être par choix. Peut-être risquent-ils aussi de connaître des problèmes d'abordabilité du logement selon la définition de la SCHL.

Le Recensement de 2006 montre aussi que le taux de propriétaires-occupants chez les immigrants au Canada a augmenté de plus de trois points de pourcentage depuis 2001 : 71,6 % des 6,2 millions d'immigrants recensés vivaient dans une habitation appartenant à un membre du ménage. Parmi eux, plus de 14 % vivaient dans des logements en copropriété. Autre fait à noter : les immigrants risquaient davantage que les personnes d'origine canadienne de consacrer au moins 30 % de leur revenu au logement en 2006. ■

L'étude, préparée par Willa Rea, Devin MacKay et Sandrine LeVasseur, est disponible à l'adresse www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/shelter/pdf/97-554-XIF2006001.pdf

Pour obtenir de l'information supplémentaire, communiquez avec Willa Rea, analyste principale, Statistique Canada.
Téléphone : 613-951-1585; courriel : willa.rea@statcan.gc.ca

Les familles sans abri de Toronto préfèrent-elles la maison d'hébergement à un logement?

Une étude réalisée par le Centre for Urban and Community Studies de l'Université de Toronto affirme que ce pourrait être le cas. Les auteurs en sont arrivés à cette conclusion surprenante après avoir interrogé 91 mères de familles sans abri vivant dans la plus grande ville canadienne et recrutées auprès de maisons d'hébergement.

Chaque femme a été interrogée trois fois au cours d'une année. Les entrevues ont démontré que 43 % des répondantes avaient déjà été sans abri et que 57 % l'étaient pour la première fois. Toutes ont indiqué avoir vécu de l'instabilité sur le plan du logement pendant les deux années précédentes, car elles avaient logé à quatre endroits différents en moyenne.

L'étude a démontré que la violence était la raison la plus souvent donnée pour expliquer le départ du dernier logement stable. Les autres raisons citées étaient les mauvaises conditions de logement et l'abordabilité. On a constaté que les raisons fondamentales de leur itinérance étaient l'insuffisance des revenus, les coûts d'habitation élevés, le manque de logements subventionnés, l'insuffisance des services sociaux et la difficulté d'accéder à des logements.

L'étude a confirmé que la violence, surtout de la part du conjoint, peut causer l'itinérance chez les femmes, et que la combinaison d'un logement qui n'est pas convenable et de mauvaises perspectives d'emploi les expose à subir davantage de violence et d'exploitation sexuelle.

Cependant, cette étude a permis d'acquérir des connaissances exceptionnelles grâce à une analyse plus approfondie dans le cadre de laquelle les 91 répondantes ont été réparties en deux groupes : les familles sans abri d'immigrants et de réfugiés et les familles sans abri d'origine canadienne. Cette analyse a démontré que les femmes sans statut sont extrêmement vulnérables, qu'elles vivent souvent dans des conditions de pauvreté totale, d'instabilité sur le plan du logement, de danger et d'exploitation, et qu'elles doivent compter sur des emplois au noir ou sur la compassion des autres pour s'assurer d'un logement.

Autre constatation importante : les centres d'hébergement pour les familles servent de logement de transition ou de logement en milieu de soutien pour des groupes particuliers de familles qui auraient besoin de programmes de logement s'adressant particulièrement à eux.

Les auteurs ont également constaté qu'à certains égards, les femmes étaient souvent mieux au centre d'hébergement que dans leur propre logement, car elles estimaient que leur logement n'était pas abordable, sûr et convenable, qu'il causait leur isolement et qu'il était en mauvais état.

Qu'est-ce qui les aurait aidées à garder leur logement? Les trois quarts des répondantes ont affirmé qu'il leur fallait plus d'argent, sous la forme de prestations d'aide sociale ou de salaires plus élevés; un quart d'entre elles ont indiqué qu'il leur fallait un logement abordable.

Quoi qu'il en soit, plus de trois répondantes sur quatre se sont dites satisfaites du centre d'hébergement parce qu'elles y trouvaient réponse à leurs besoins matériels, qu'elles avaient accès à des services de garde d'enfants ou qu'elles s'y sentaient en sécurité, qu'elles s'y trouvaient bien et qu'elles bénéficiaient de l'intimité ou de l'indépendance qu'il leur fallait.

Curieusement, le passage du centre d'hébergement à un logement dans la collectivité n'était pas nécessairement positif car les conditions qui avaient fait de ces femmes des sans-abri étaient toujours présentes : la pauvreté totale, l'absence d'emploi, la violence subie par le partenaire ou l'ex-partenaire et l'absence de statut permanent au Canada pour certaines des mères.

L'étude recommande de donner à ces familles sans abri des logements convenables répondant à leurs besoins. Pour les organismes torontois se spécialisant dans le logement et le soutien, cela signifierait offrir davantage de logements subventionnés dans des secteurs toujours sûrs pour les femmes et les enfants et ce, près des commodités. L'étude préconise aussi l'application de programmes de logement de transition et de logement en milieu de soutien destinés aux femmes n'ayant pas le statut d'immigrantes et à leurs familles, ainsi qu'aux femmes qui ont un lien avec une agence de protection de l'enfance. ■

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez communiquer avec J. David Hulchanski, directeur du Centre for Urban and Community Studies, Université de Toronto.
Téléphone : 416-978-4093; courriel : david.hulchanski@utoronto.ca

Better Off in a Shelter? A Year of Homelessness & Housing among Status Immigrant, Non-Status Migrant & Canadian-Born Families, à l'adresse www.urbancentre.utoronto.ca/pdfs/researchbulletins/ParadisetalBetterOffinaShelter7-2008.pdf (en anglais seulement)

Fourchette du nombre d'endroits dans les deux dernières années (y compris le refuge où a eu lieu l'entrevue)	1-8	
Nombre moyen d'endroits dans les deux dernières années (y compris le refuge où a eu lieu l'entrevue)	4	
A habité à un seul endroit avant le refuge où a eu lieu l'entrevue	Nombre	%
Tous les répondants	18	20
Femmes nées au Canada	9	18
Femmes immigrantes avec statut	7	33
Femmes itinérantes sans statut	2	2
A habité à quatre endroits ou plus dans les deux dernières années (y compris le refuge)		
Tous les répondants	48	53
Femmes nées au Canada	27	55
Femmes immigrantes avec statut	9	43
Femmes itinérantes sans statut	12	64

Antécédents de logement

Source : *Better Off in a Shelter? A Year of Homelessness & Housing among Status Immigrant, Non-Status Migrant & Canadian-Born Families*

Stratégies provinciales de soutien au logement contre l'itinérance en C.-B.

Les collectivités et les organismes d'habitation de la Colombie-Britannique – comme ailleurs en Amérique du Nord – doivent relever le défi de répondre aux besoins d'un nombre croissant de sans-abri.

En C.-B., le problème est en partie attribuable à la disparition des bâtiments offrant des chambres individuelles qui, dans les années 70, offraient un logement aux personnes seules à faible revenu des milieux urbains qui risquaient le plus l'itinérance. Depuis, bon nombre de ces bâtiments ont été convertis en divers types de logements ou sont disparus, ce qui fait que de nombreuses personnes risquent davantage de se retrouver à la rue.

L'année dernière, le gouvernement de la C.-B. a acheté plusieurs maisons de chambres pour préserver et maintenir ce parc de logements précaires. À ce jour, plus de 1 100 logements ont été préservés à l'échelle de la province. Des sociétés de logement sans but lucratif exploiteront ces immeubles et offriront un soutien continu aux locataires.

Homeless Outreach est une autre initiative de logement que le gouvernement utilise depuis 2006 dans le cadre de son programme Housing Matters B.C. pour aider les personnes seules et les familles sans abri, ainsi que les personnes à risque de devenir sans-abri. Le but de ce programme est de réduire les risques d'itinérance continue et de répondre aux besoins immédiats des sans-abri sur le plan matériel et en ce qui concerne leur sécurité. Dans le cadre de cette initiative, des organismes communautaires repèrent les sans-abri, les dirigent vers des logements et leur offrent un vaste éventail de services de soutien dont le but est de veiller à ce qu'ils demeurent logés. Le programme a vu le jour à Vancouver et s'étend maintenant à près de 50 collectivités de tous les coins de la province. En juillet de cette année, quelque 2 500 personnes avaient été logées grâce au programme, et 80 % de ces personnes avaient conservé leur logement.

Une autre initiative comporte le resserrement des partenariats avec les gouvernements locaux au moyen de protocoles d'entente. On garantit ainsi la production de logements en milieu de soutien pour les sans-abri et les personnes qui risquent de le devenir. Des ententes ont maintenant été signées avec Vancouver, Victoria, Kelowna et Surrey. Les gouvernements locaux fournissent le terrain ou annulent les frais d'aménagement et accélèrent les approbations, et la province finance le projet de logement en milieu de soutien.

Le gouvernement provincial aide aussi les sans-abri qui éprouvent des besoins en matière de santé et des besoins sociaux complexes à accéder à des logements subventionnés dans le cadre du Health Services Program (HSP) de B.C. Housing. Ce programme est conçu pour diriger ces personnes vers les services communautaires compétents et pour aider les fournisseurs de logements à mieux

comprendre l'éventail complet des problèmes de maladie mentale ou d'abus d'alcool ou d'autres drogues, et des autres problèmes connexes que vivent certains locataires.

Région	Logés					Cible annuelle
	T1	T2	T3	T4	Total	
Fraser	27	30	47	42	146	50
Intérieur	15	2	4	19	40	30
Nord	12	10	11	10	43	30
Île de Vancouver	20	9	13	20	62	30
Région côtière de Vancouver	25	30	44	44	143	60
Total	99	81	119	135	434	200

Demandeurs logés en 2007-2008

Source : Tableau 1, Programme de soins de santé de BC Housing

De concert avec les autorités sanitaires régionales et les sociétés sans but lucratif, le HSP établit le lien entre le logement abordable et les services de soutien. Le programme a remporté bien des succès et on a fait rapport de ce qui suit pour l'exercice 2007-2008 :

- Depuis sa création en novembre 1991, le programme a servi à loger quelque 2 200 personnes; 434 de ces personnes ont été logées au cours du dernier exercice, et seulement 19 d'entre elles avaient quitté leur logement avant le 31 mars 2008, ce qui se traduit par un taux de maintien en place de 96 %. Parmi les personnes logées, 57 % vivaient dans des logements du marché privé et 11 %, dans des logements temporaires comme des hôtels, des motels et des maisons d'hébergement.
- Environ 64 % de toutes les personnes aiguillées dans le cadre du programme s'étaient adressées au service de renseignements sur les logements disponibles, et 21 % avaient été orientées par des équipes d'aide aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.
- Des problèmes de santé mentale et de toxicomanie étaient présents chez 52 % des personnes aiguillées.
- Il y a eu 2 909 consultations de locataires au cours de l'exercice. ■

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Karen Hemmingson, directrice, Research and Corporate Planning, BC Housing. Téléphone : 604-454-2062; courriel : khemmingson@B.C.housing.org

Les problèmes de logement des réfugiés à Winnipeg

Une étude d'une durée de deux ans financée par le Prairie Metropolis Centre et Ressources humaines et Développement social Canada attire l'attention sur les problèmes de logement des nouveaux réfugiés à Winnipeg. En 2006, la première année de l'étude, 75 ménages ont été interrogés. En 2007, 55 de ces mêmes ménages ont été de nouveau interrogés.

La première année, le revenu annuel moyen des ménages, de 22 374 \$, équivalait au tiers du revenu moyen des ménages de Winnipeg. Quatre-vingt-douze pour cent des ménages se situaient sous le seuil de pauvreté (voir le tableau ci-dessous).

Plus de 90 % des ménages étaient locataires. Le loyer moyen étant de 566 \$ par mois, 51 % d'entre eux consacraient au moins 30 % de leur revenu au logement. Un an plus tard, parce que leur situation d'emploi s'était améliorée, le revenu moyen des ménages avait augmenté de 31 % pour atteindre 29 357 \$. La proportion de pauvreté avait glissé à 73 %, et seulement 22 % des ménages consacraient au moins 30 % de leur revenu au logement.

Les ménages réfugiés étant plus nombreux, bon nombre d'entre eux avaient besoin d'un logement de trois ou quatre chambres pour éviter le surpeuplement. Les logements abordables de ce genre étant rares, 51 % d'entre eux vivaient dans des logements surpeuplés. Cette proportion était tombée à 36 % la deuxième année.

En 2006, le quart des ménages estimaient que leur logement contribuait à des problèmes de santé et n'était pas sûr. Quarante-cinq pour cent n'avaient aucune idée des droits et responsabilités de leur propriétaire-bailleur, et 20 % ne connaissaient pas leurs propres droits et responsabilités en tant que locataires. Ils étaient aussi nombreux à estimer qu'ils faisaient l'objet de discrimination sur le marché du logement.

En 2007, on a constaté une satisfaction croissante quant au bâtiment et à la sécurité du logement, une plus grande satisfaction par rapport aux gérants d'immeubles, une meilleure connaissance des responsabilités des locataires et des propriétaires-bailleurs et moins de préoccupations relatives à la discrimination. À l'opposé de ces tendances positives, les répondants étaient de moins en moins satisfaits de l'état de leur logement et du temps qu'il fallait pour obtenir des réparations. La première année, 25 % des répondants trouvaient que le logement était en mauvais état. La deuxième année, cette proportion avait grimpé à 42 %. Les préoccupations relatives au temps qu'il fallait pour obtenir des réparations étaient passées de 26 % des ménages à 42 % des ménages la deuxième année.

Les réfugiés ont également signalé d'importantes difficultés à trouver un logement. Nombreux sont ceux qui ont dû se débrouiller malgré leur connaissance insuffisante du marché et des caractéristiques des quartiers et ont remarqué qu'ils n'avaient nulle part où aller pour obtenir l'information fiable qu'il leur fallait.

La première année, le tiers des ménages réfugiés vivaient dans des logements sociaux, proportion qui a grimpé à 46 % la deuxième année. Dans l'ensemble, les résidents de logements sociaux voyaient leur situation de logement plus positivement que les locataires de logements du marché privé. Ces ménages étaient moins nombreux à vivre dans des logements surpeuplés et plus nombreux à être satisfaits de la gestion, de la sécurité et de l'état de leur logement. L'avantage le plus important était l'abordabilité. Parce qu'ils payaient des loyers correspondant à 27 % de leur revenu brut, les résidents de logements sociaux payaient en moyenne 150 \$ de moins que les locataires de logements privés.

	1 ^{ère} année (%)	2 ^e année (%)
Sont installés au cœur de la ville	78	64
Ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier	26	17
Préfèrent quitter le cœur de la ville	85	85
Se situent sous le seuil de pauvreté	92	73
Consacrent au moins 30 % de leur revenu au logement	51	22
Vivent dans un logement surpeuplé	51	36
Vivent dans un logement public	32	46
Ont un emploi	42	66

Indicateurs choisis pour les ménages réfugiés

Source : Carter et coll. 2008

Selon les constatations, les trajectoires des réfugiés sont positives, sur le plan du logement. Un logement convenable et abordable ne peut certes pas résoudre tous les problèmes que rencontrent les réfugiés, mais il constitue une base stable qui leur permet de résoudre plus facilement leurs autres difficultés. L'étude fait ressortir de nombreuses incidences sur les politiques, mais la toute première priorité est d'accroître l'offre de logements abordables. ■

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur cette recherche, veuillez communiquer avec Tom Carter, Chaire de recherche du Canada en évolution et en adaptation urbaine, Université de Winnipeg. Téléphone : 204-982-1148; courriel : t.carter@uwinnipeg.ca

La Chaire de recherche du Canada en évolution et en adaptation urbaine a produit un document *Research Highlights* qui se trouve à l'adresse <http://ius.uwinnipeg.ca/CRC/RH-27.pdf>. On peut obtenir la version intégrale du rapport sur le site Web du Prairie Metropolis Centre, à l'adresse http://pmc.metropolis.net/frameset_e.html

Des femmes parlent du rôle que joue la banlieue dans leur vie

De nombreux Canadiens vivent dans des banlieues, lesquelles connaissent une croissance plus rapide que les quartiers centraux des villes. La nature des banlieues a été liée à des incidences négatives sur l'activité et la santé physiques.

Nous savons que les contacts sociaux sont essentiels à une bonne santé, mais dans quelle mesure les banlieues favorisent-elles les liens sociaux? Qu'est-ce que les femmes ont à dire sur la façon dont leur environnement matériel soutient leurs activités sociales, elles qui gèrent la santé des membres de leur famille et leur prodiguent les soins? Comment les processus de planification et la forme bâtie – comme les maisons et l'organisation des quartiers – peuvent-ils soutenir les efforts de socialisation des femmes, pour leur santé et celle de leurs collectivités?

Ce sont des questions auxquelles Kate Thompson, de l'Université Dalhousie à Halifax, a entrepris de répondre dans le cadre d'un projet de recherche participatif mené à Lower Sackville (N.-É.), qui fait partie de la Municipalité régionale d'Halifax. Des groupes de femmes de la localité ont été invitées à se pencher sur le rôle de l'environnement bâti de la banlieue dans leurs efforts pour établir et maintenir la cohésion sociale. À l'aide de la méthode « Photovoice »¹, elles documentent leurs expériences du quotidien en ce qui concerne l'établissement et le maintien de contacts sociaux dans leurs quartiers. Par la discussion et l'analyse critique, ces femmes aident M^{me} Thompson à élaborer des théories quant aux stratégies qu'elles utilisent pour maintenir des contacts sociaux.

Cette recherche se fonde sur les principes suivants :

- les contacts sociaux sont importants pour la santé de la collectivité;
- responsables de gérer la santé de leurs familles et de leurs collectivités, les femmes jouent un rôle informel mais important dans la société en tissant et en maintenant des liens sociaux au sein de leurs quartiers;
- l'environnement bâti peut rehausser ou entraver l'établissement et le maintien de telles relations;
- l'évaluation que font les femmes de leur environnement, de leur propre santé et de la santé de leur famille constitue une source inexploitée mais précieuse d'information sur la mesure dans laquelle l'environnement existant favorise les contacts sociaux et sur la façon dont la santé de la population peut être influencée par la façon dont les collectivités sont conçues.

La recherche doit se terminer au début de 2009, mais M^{me} Thompson peut déjà affirmer, selon les constatations préliminaires, que la plupart des contacts sociaux de Lower Sackville sont très positifs.

« Les femmes voient un lien direct entre leur bien-être et les contacts sociaux, peu importe le niveau. Les voisins sont importants pour la sécurité, mais non pour les contacts sociaux. »

En fait, la recherche montre que, pour les femmes qui travaillent, la maison n'est pas le lieu principal des contacts sociaux; les contraintes de temps et l'absence d'occasions laissent peu de place pour ce type de rencontres dans les quartiers où elles habitent.

Les constatations révèlent aussi que la quantité et la qualité des contacts sociaux au sein des quartiers de Lower Sackville semblent en baisse. Selon M^{me} Thompson, c'est peut-être attribuable à la disparition récente de commerces de détail dans la collectivité et à des facteurs sociaux contextuels.

La recherche a aussi permis de constater qu'il est important d'avoir des contacts réguliers pour resserrer les liens. Selon M^{me} Thompson, les constatations semblent indiquer que les contacts sociaux sont plus étroitement liés à l'utilisation de l'automobile, aux contraintes de temps et de ressources, à l'accès aux espaces publics et à des facteurs sociaux plus vastes, qu'à l'influence qu'exerce le logement.

Ceci étant dit, M^{me} Thompson croit que la recherche permet de comprendre la mesure dans laquelle le type de logement et l'organisation influent sur les contacts sociaux dans la collectivité et sur la santé de la collectivité. ■

Pour obtenir de l'information supplémentaire sur cette recherche, veuillez communiquer avec Kate Thompson, étudiante de troisième cycle et chargée de cours, School of Planning, Université Dalhousie. Téléphone : 902-861-3953; courriel : kate.thompson@dal.ca



« Walmart, Sackville. Je fréquentais cet établissement et je rencontrais souvent des connaissances dans les allées du magasin. Il ne s'agissait pas de rencontres planifiées, mais d'occasions de bavarder avec des amis. La fermeture du magasin est une perte ÉNORME pour les gens d'ici. »

Photo : L. Frankland

¹ Photovoice est une méthode que Caroline C. Wang, de l'université du Michigan, a conçue pour ses études sur les problèmes de santé des femmes. Dans le cadre de l'étude de Kate Thompson, les participantes explorent les problèmes relatifs à leur utilisation des lieux communautaires à des fins de contact social au moyen de la discussion et de photographies. Elles expriment leurs idées, montrent des photographies et font des recommandations aux décideurs et à ceux qui peuvent influencer la politique [de même qu'aux représentants des médias] dans le but de susciter des changements positifs. Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez visiter le site <http://www.photovoice.com/>, en anglais seulement. Repéré en octobre 2008.

Le logement et la réussite des étudiants autochtones

Le logement joue-t-il un rôle important quand il s'agit de recruter et de retenir les étudiants autochtones dans les établissements d'enseignement post-secondaire de la région de Vancouver? Deux enquêteurs principaux et quatre étudiants diplômés, tous des Autochtones, ont entrepris de répondre à cette question et à d'autres questions connexes au moyen d'une étude financée dans le cadre de l'*Aboriginal Scholars Housing Research and Mentoring Project*, une initiative passée de la SCHL.

Les questionnaires d'enquête ont été remplis entre juillet 2003 et mars 2004 par 175 étudiants autochtones fréquentant six établissements post-secondaires : l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université Simon Fraser, l'Institute of Indigenous Government, le Native Education Center, le Langara Community College et le British Columbia Institute of Technology.

L'enquête a démontré qu'au moment de s'inscrire auprès d'un établissement post-secondaire, 56 % des élèves estimaient que le logement occupait une place importante ou extrêmement importante.

Quoi qu'il en soit, environ les deux tiers des étudiants ont dit n'avoir pas été dissuadés d'entreprendre leurs études même s'ils n'avaient pas obtenu de confirmation au sujet de leur logement ou avaient eu de la difficulté à en trouver un. C'est pertinent, car 60 % des étudiants ont affirmé avoir eu de la difficulté à trouver un logement convenable.

Qu'est-ce qu'ils considèrent comme un logement convenable? L'abordabilité arrive au premier rang des facteurs, suivie de l'emplacement, de l'état et de la sécurité. Chose intéressante, les étudiants ont dit que de trouver un logement convenable avait atténué leur anxiété et leur stress et leur avait permis de se concentrer alors davantage sur leurs études. Divers facteurs étaient à la source du stress signalé par les étudiants, notamment le manque de ressources financières, la discrimination qu'ils percevaient de la part des propriétaires-bailleurs, le manque de préparation et le manque de logements familiaux.

L'équipe de recherche a également recueilli de l'information au moyen de groupes de discussion et d'entrevues individuelles auxquels ont participé des étudiants, des représentants de services aux étudiants post-secondaires et de services de logement des Autochtones. On a ainsi appris que le personnel des services aux étudiants et des services de logement aux Autochtones était remarquablement utile pour ce qui était de fournir de l'information relative au logement. En termes de rétention des étudiants, la recherche a démontré que le logement arrivait au deuxième rang des facteurs les plus importants, après les ressources financières, pour ce qui était de permettre aux étudiants de terminer leurs études.

Les répondants ont indiqué que les trois difficultés les plus importantes à surmonter, dans la recherche d'un logement, étaient l'abordabilité, l'emplacement et l'état. D'autres aspects aussi très importants pour la rétention ont cependant été mentionnés, notamment, le refus des enfants et les longues listes d'attente relatives aux logements destinés aux Autochtones et aux logements familiaux sur le campus.

Type de logement occupé actuellement	%
Location hors campus	63
Résidence de l'établissement d'enseignement	9
Maison/copropriété personnelle	6
Résidence familiale	6
Logement pour Autochtones (familles)	5
Logement pour Autochtones (personnes seules)	3
Autre	8

Répartition des répondants, en pourcentage, selon le type de logement qu'ils occupent

Source : Rapport de recherche de la SCHL : Le rôle du logement dans le succès des étudiants autochtones – établissements d'enseignement postsecondaire à Vancouver

La famille est ressortie comme étant un facteur très important pour les répondants. Ils ont indiqué que, par moments, ils craignaient de signaler aux organismes du logement que leur situation familiale avait changé, de peur d'être expulsés des lieux en raison des règles précisant le nombre maximal d'occupants permis dans le logement.

De plus, ils estimaient que les établissements d'enseignement post-secondaire et les organismes de logement devaient appliquer des lignes de conduite particulières pour les étudiants post-secondaires ayant des familles. En fait, on affirme ce qui suit dans le rapport de recherche : « Les établissements d'enseignement post-secondaire et les organismes responsables du logement des Autochtones qui offraient du logement adapté sur les plans culturel, physique et social, contribuaient largement à la poursuite des études des Autochtones. » L'étude souligne aussi que les relations avec la communauté revêtaient de l'importance, sur le plan de la rétention des étudiants.

L'étude conclut qu'on pourrait améliorer le succès des étudiants autochtones fréquentant des établissements d'enseignement post-secondaire en améliorant l'accès à diverses formes de logement, en sensibilisant davantage les gouvernements et les établissements d'enseignement post-secondaire à l'importance de la famille pour les étudiants autochtones, et en faisant en sorte que les résidences soient davantage axées sur la communauté et adaptées à leur réalité culturelle. ■

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez communiquer avec Antoine Pomerleau, analyste principal, Politique du logement des Autochtones, SCHL. Téléphone : 613-748-2000, poste 3084; courriel : apomerle@cmhc-schl.gc.ca

Le document *Le point en recherche* intitulé « Le rôle du logement dans la réussite des étudiants autochtones des établissements d'enseignement post-secondaire à Vancouver » et fondé sur l'étude est disponible à l'adresse <http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/65936.pdf>

Une étude révèle des façons d'aider les personnes atteintes de démence à demeurer chez elles en toute sécurité

On estime à 364 000 le nombre de Canadiens de plus de 65 ans qui souffrent d'une forme de démence; 50 % de ces personnes vivent au sein de la collectivité et 29 % vivent seules.

La démence altère la capacité cognitive, ou l'habileté à penser, se rappeler, comprendre, raisonner, juger et communiquer. La perte de ces habiletés affecte la capacité de la personne à fonctionner et à s'adonner aux activités du quotidien, comme s'occuper de ses finances, cuisiner et conduire. Il existe plusieurs types de démence, le plus courant étant la maladie d'Alzheimer.

Les personnes qui sont atteintes de démence connaissent des difficultés qui risquent de compromettre leur sécurité et leur qualité de vie à la maison. Un milieu favorable est essentiel aux personnes qui sont atteintes de démence, étant donné que la maladie affecte leurs capacités physiques et leur aptitude à adapter leur comportement au milieu.

Bon nombre des facteurs justifiant la création d'un milieu favorable aux personnes atteintes de démence sont semblables aux préoccupations liées à la sécurité et à l'accessibilité des personnes souffrant de déficiences physiques. Cependant, d'autres facteurs importants entrent en jeu, notamment les symptômes cognitifs et comportementaux et la sélection, la mise en œuvre et le moment choisi pour les adaptations matérielles nécessaires. Il est aussi crucial que la famille comprenne comment adapter le milieu, car c'est souvent la famille qui dispense l'essentiel des soins de soutien à la personne atteinte de démence.

L'ergothérapeute canadienne, Nancy Rushford, a récemment mené une étude novatrice visant à répondre aux difficultés que connaissent les personnes atteintes de démence et leurs soignants à la maison. L'étude a été menée dans le cadre du Programme de subventions de recherche de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), en étroite collaboration avec la Société Alzheimer de la région de Niagara (SARN), en Ontario, ainsi qu'avec un groupe composé de personnes extraordinaires vivant avec la démence et de leurs soignants.

L'étude a été inspirée par les familles qui demandaient l'appui de la SARN pour affronter les nombreuses difficultés liées à la démence. Chacune de ces familles avait une histoire unique à raconter.



Ensemble, elles avaient une expérience commune et constituaient une mine de connaissances et de compétences acquises à force de vivre avec la maladie.

M^{me} Rushford s'attendait à ce que la meilleure façon de créer un ouvrage éducatif utile et pratique pouvant guider d'autres personnes atteintes de démence et leurs soignants était de combiner les connaissances et les compétences de ces familles à celles des conseillers en soutien aux familles de la SARN. La participation et la contribution des personnes atteintes de démence et de leurs soignants ont été fondamentales dans le processus de recherche.

Cette étude a donné lieu au rapport intitulé *Adapter un logement pour une personne atteinte de démence*. Ce rapport est organisé en deux volumes. Le volume 1 contient un rapport de recherche et le volume 2, un *guide de ressources* et un *guide des adaptations à apporter au logement*.

Le guide de ressources fournit de l'information générale sur la démence, ses symptômes et les problèmes courants qui se répercutent sur les activités du quotidien des personnes atteintes de démence et de leurs soignants. On y trouve aussi des stratégies pouvant aider les personnes atteintes de démence à continuer de vivre en toute sécurité dans leur logement le plus longtemps possible.

Le guide des adaptations à apporter au logement contient des suggestions et des stratégies permettant de surmonter les difficultés liées à la démence et à la tâche de prodiguer des soins à la maison. Ces suggestions et stratégies couvrent les problèmes cognitifs et physiques et ont été pensées pour aider les personnes atteintes de démence à fonctionner plus facilement au quotidien, dans la maison et au sein de la collectivité. ■

Pour obtenir le document *Le point en recherche* qui porte sur l'étude, rendez-vous sur le site Web de la SCHL, à l'adresse www.cmhc.ca. Pour obtenir le rapport de recherche, le *guide de ressources* ou le *guide des adaptations à apporter au logement*, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) à l'adresse chic@cmhc.ca